

## **Compte-rendu de réunion de concertation du 11 mai à la Maison de quartier de Valbertrand.**

**Thème** : sécurisation des avenues de Bourgogne et de Picardie.

### **Participants** :

**1- Mairie de Toulon :**

Elus : Amaury CHARRETON, Adjoint au Maire

Florence FEUNTEUN, Adjoint au Maire en charge des C.I.L.

Valérie MONDONNE, Conseiller Territorial du Canton

Techniciens : Mr CASSINELLI, Chef du service proximité/ infrastructures

Mr ALLARCON ingénieur voirie

Mr Bertrand SEVIN, Chef de service relations C.I.L.

**2- Délégation** des riverains des avenues de Bourgogne et de La Gaie Vallée (35 personnes environ)

**3- C.I.L. Valbertrand** : Françoise Alliot présidente, Robert SAJOUS, Frédéric MANGIAPANE, Gabriel LORBOIS.

### **Déroulement** :

La séance débute à 17H30,

Mr Charreton, en préambule, regrette de n'avoir pas organisé plus tôt cette réunion de concertation en réunissant toutes les personnes concernées par le projet d'amélioration de la sécurité sur l'avenue de Bourgogne.

Il précise également que l'étroitesse de l'avenue de Bourgogne ne permet pas de concilier toutes les règles de sécurité pour les piétons, les entrées/sorties des propriétés, le stationnement et la réduction de vitesse en conservant un double sens de circulation.

Ceci explique le projet de sens unique sur Bourgogne/Picardie proposé aux riverains. Souhaitant obtenir le point de vue des personnes présentes sur le projet de mise en sens unique des avenues de Bourgogne et de Picardie, il donne la parole aux personnes présentes.

Chacun exprime ses idées ou ses objections.

Mr et Mme LAISNE de l'avenue de Picardie, marquent leurs réticences au projet de sens unique et manifestent leurs craintes pour la sortie de leur propriété située en pleine courbe de la voie.

Ils souhaiteraient une modification du sens de circulation sur cette voie pour l'orienter dans le sens est/ouest.

Cette proposition n'est pas retenue pour l'instant.

Il ressort que, globalement ,à quelques réserves près, le sens unique sur ces deux voies semble pour le service proximité, comme pour les riverains, la solution à retenir pour atteindre les objectifs fixés soit :

- Réduction de la vitesse,
- Sécurisation des piétons,
- Maintien de possibilités de stationnement sur les deux voies.
- Maintien du sens unique demandé par les riverains de l'avenue de Bourgogne.

Mr CHARRETON présente ensuite le projet sur plan, dans le détail, aux personnes présentes en précisant que, en cas d'approbation, celui-ci pourrait être mis à l'essai pendant une période significative de 6 mois.

L'ouverture d'une possibilité de commentaires directs sur une boîte mail de la Mairie de Toulon permettra de recueillir les doléances et suggestions des riverains pendant toute la période d'expérimentation.

Mr CHARRETON précise également que la création d'un rond-point à la Florane (SPAR) devrait permettre une fluidification du trafic routier aux heures de pointe, de nature à diminuer le trafic sur l'axe Bourgogne/Gaie Vallée qui constitue, dans sa configuration actuelle, un itinéraire idéal de contournement des encombrements de La Cordeille et de la Florane.

L'objectif du projet est également de dissuader le plus possible à l'avenir, les non-résidents de ce secteur, à utiliser ce passage qui, de **voie de transit**, sera transformé en **voie de desserte** avec chicanes horizontales, « STOP », cheminements piétonniers et places de stationnement « riverains ».

Aucun équipement lourd et définitif de voirie (trottoir par exemple) ne sera installé pendant la phase d'expérimentation hormis des balisettes, des peintures au sol et des panneaux de signalisation verticale.

Le C.I.L. de Valbertrand, fait observer que l'expérimentation de sens unique sur les avenues de Bourgogne et de Picardie risque de ne pas être significative pendant la période de travaux sur le rond-point de SPAR (3 mois prévus au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016).

Au contraire, il est à craindre une augmentation conséquente du trafic pendant cette période de travaux sur l'axe Gaie Vallée/Bourgogne. Il en sera tenu compte selon Mr Charreton.

**Les riverains de l'avenue de Picardie, conscients de la nécessité de sécuriser l'avenue de Bourgogne , demandent à leur tour de sécuriser à l'identique l'avenue de Picardie sur la totalité de son parcours.**

**Cette demande nouvelle est prise en compte par Mr Charreton.**

Le C.I.L. fait observer que, si le bien-fondé de cette demande est évident, il conviendra d'en informer sans délai, les quelques 100 familles de l'avenue Le Gai Coteau qui empruntent quotidiennement l'avenue de Picardie.

Mr CHARRETON acquiesce à cette demande.

Le C.I.L. demande également de parfaire si possible la sécurité du carrefour « Picardie/ Gaie Vallée/ Dumonceau / Bourgogne par l'adjonction de miroirs de sécurité.

Une réunion de concertation est annoncée par Mr A. CHARRETON à l'issue de la période d'expérimentation.

La réunion se termine vers 19H00.